



Mikvaot

Michna 8 - Chapitre 2

הַסִּיד שֶׁשָּׁכַח עֲצִיץ בַּבּוֹר וְנִתְמָלָא מַיִם, אִם הָיוּ הַמַּיִם צָפִים עַל
גְּבִיו כָּל שְׁהוּא, יִשְׁבֵּר. וְאִם לֹא, לֹא יִשְׁבֵּר, דְּבַר רַבִּי אֱלִיעֶזֶר.
וְרַבִּי יְהוֹשֻׁעַ אָמַר, בֵּין כֶּךָ וּבֵין כֶּךָ יִשְׁבֵּר.

Le plâtrier qui a oublié son pot dans la fosse et qui s'est rempli d'eau, si l'eau flottait au-dessus du pot, on peut le briser [au-dessus du mikvé pour y ajouter de l'eau, et elle n'est pas considérée comme de l'eau puisée] ; et sinon, on ne peut pas le briser [et l'ajouter, car de telles eaux seraient considérées comme puisées, et donc invalides], selon Rabbi Eliezer. Et Rabbi Yéhochoouadit : dans les deux cas, on peut le briser.



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions